

## La coupe progressive irrégulière : une intervention adaptée aux peuplements mixtes

Par Pierre-Luc Desjardins, ing.f.



Dans la Baie-des-Chaleurs, la forêt mixte dominée par le bouleau jaune présente une diversité d'essences qui ont une écologie et une longévité variables. Cette diversité, combinée aux différents types et régimes de perturbations naturelles dont ces sites font l'objet, explique la structure souvent irrégulière des peuplements qui composent cette forêt. De plus, la fertilité des sites favorise grandement la compétition par l'érule à épis et le framboisier lors des interventions.

La coupe progressive irrégulière, en créant une diversité dans les conditions de sites permet de prendre en compte les besoins écologiques des différentes espèces et d'atténuer l'agressivité de la compétition en préservant une partie du couvert. Cette intervention qui vise d'abord l'installation et l'établissement de la régénération a aussi pour effet de favoriser la croissance des tiges résiduelles dont certaines demeureront sur le terrain jusqu'à 30 ans après la première intervention. En comparaison de la coupe progressive d'ensemencement conventionnel qui se fait généralement en deux interventions espacées de 10 ans, la coupe progressive irrégulière se fait en trois étapes espacées d'environ 15 ans, ce qui permet de garder un couvert plus longtemps et donc de favoriser la création d'une structure irrégulière dans le temps.

Soulignons que la période de régénération peut s'étendre de 1/5 à 1/2 de la révolution de l'espèce.

À l'été 2006, le Groupement forestier de la Baie-des-Chaleurs a mis en place des dispositifs expérimentaux qui permettront de documenter la dynamique des peuplements à l'étude suite à la coupe progressive irrégulière. Plus spécifiquement, deux types d'intervention ont été expérimentés : *en plein* et *par trouées*. Dans le cas de la coupe progressive irrégulière en plein, où l'irrégularité de la structure se situe au niveau du peuplement, l'intervention consiste à maintenir 50% du couvert après la première intervention et à s'assurer d'avoir une tige aux 7 mètres. Dans le cas de la coupe progressive irrégulière par trouées, où l'irrégularité de la structure se situe au niveau du paysage, l'intervention consiste à créer des trouées d'environ 20m de côté et d'agrandir la trouée au moment de l'intervention subséquente. Une préparation de terrain par déblaiement en plein a aussi été faite afin de créer une surface de germination adéquate.



*un coup de pousse à la forêt!*



Le but de la mise en application de ce procédé de régénération vise à intervenir sur la structure du peuplement dès l'installation de la régénération afin de permettre que l'ensemble des interventions (régénération, éducation, récolte) soit adapté à l'autécologie des espèces et à la dynamique des peuplements tout en étant socialement acceptable et rentable de façon opérationnelle. La coupe progressive irrégulière (aussi appelée coupe progressive à régénération lente) intègre certains avantages de la coupe totale, permet d'atteindre les objectifs de régénération de la coupe progressive d'ensemencement et rejoint des objectifs de la coupe jardinatoire.

Le défi du maintien de la biodiversité repose sur la nécessité de développer et mettre en œuvre des approches sylvicoles plus diversifiées qui permettront de reproduire des peuplements et des paysages forestiers qui incorporent davantage toute la complexité et l'irrégularité des forêts naturelles. La réalisation de ces interventions a permis de démontrer la faisabilité technique et la rentabilité économique. Le suivi effectué au cours des prochaines années permettra d'étudier le développement de la régénération et l'évolution des tiges résiduelles.



#### Références

DESJARDINS, P-L, D. Blouin et G. Lessard. 2007. *Régénération par coupe progressive irrégulière – rapport 2006*. Groupement forestier Baie-des-Chaleurs/Cerfo, New Richmond, Québec, 63 p. + annexes.

#### Partenaires

Centre collégial de transfert de technologie en foresterie (CERFO)  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec  
Gaston Cellard inc.

Pour nous joindre

#### *Groupement forestier Baie-des-Chaleurs*

109, rue Industrielle  
New Richmond (Qc) G0C 2B0  
Tél. : (418) 392-5088 – Téléc. : (418) 392-5080  
Courriel : info@gfbc.ca – Site Web : www.gfbc.ca

*Un coup de pousse à la forêt!*

